

Fête Interco 2018 : Une journée gourmande à Toury-sur-Jour



Le 23 septembre, le bourg a vu sans exagérer sa population décupler et nombreux visiteurs sont venus suivre le jour à Toury. Et quel jour ! 70 personnes ont participé le matin à la randonnée saveur. 23 exposants étaient présents dans la cour du Domaine sur le marché du terroir et de l'artisanat. 32 exposants ont pris place sur le vide-greniers. 13 photos ont été présentées lors du concours organisé par le *Photo Caméra club* : Bravo aux lauréates, Colette LORBAT (1er prix du public et du jury), Fanny LORBAT (2ème prix du public) et Edith HUET (2ème prix du jury)! Afin de rythmer l'évènement, les musiciens de l'*Harmonie La Chantenoise* et *Fabio, chanteur des rues* ont déambulé et animé les lieux tout au long de la journée. 160 repas ont été servis le midi dans la salle de réception du Domaine. De l'avis de tous, le menu était gourmet et copieux! Merci à Antoine et Laure BOUCOMONT d'avoir ouvert les portes de leur propriété et mis à disposition les cuisines et cette magnifique salle. Beaucoup de galettes, crêpes, et boulettes de patates douces ont été dégustées. pour éteindre la soif, la buvette du *comité des fêtes de Toury* et le stand de bières allemandes du *Comité de Jumelage St Pierre-Rengsdorf* ont largement contribué à l'esprit de convivialité ressenti. Pour éliminer les calories, 10 équipes se sont affrontées aux Jeux Intervillages portés par les membres de l'*USSP Course et Nature*. Bravo à l'équipe d'Azy-le-Vif!

Affluence également sur les stands des nombreux partenaires présents place de la mairie et dans l'ancienne école. Merci aux associations et aux membres actifs qui ont œuvré sans compter à la réussite de cette 6ème édition. L'enthousiasme, le dévouement et la jovialité ont encore été au rendez-vous. La gourmandise a été grande de partager de jolis moments, grâce au sens aigu de l'hospitalité de Madame le Maire...

En 2019, place à la 2ème Foire d'Automne organisée à Saint-Pierre le Moûtier par l'association des Commerçants. Contribuons ensemble une nouvelle fois au rayonnement de notre beau territoire! En animant nos communes, nous prouvons le dynamisme humain qui existe ici.



Cette année 2018, plus de 400 personnes sont venues découvrir votre site.

L'équipe très (trop) restreinte, ne permet pas (plus) d'assurer correctement le fonctionnement du moulin et la mise en valeur de ce magnifique site.

Pour faire du moulin ce qu'il devrait être, nous demandons à toutes les bonnes volontés de nous rejoindre dans cette grande aventure.

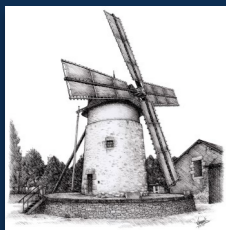
En 2019, nous ouvrirons nos portes de Mars à Septembre pour des visites planifiées et sur demande.

En plus de la brocante, le jeudi 30 Mai, nous organiserons deux marchés du terroir et de l'artisanat local, l'un le dimanche 23 Juin lors de la journée des moulins de pays et l'autre le dimanche 22 Septembre lors de la journée du patrimoine. Des surprises vous y attendrons ...

Le secrétaire de l'Association Patrimoine Nivernais Bourbonnais - Le moulin les éteintes

Thierry SUGIN

L'APNB



L'Huilerie Réveillée

En 2018, l'association a poursuivi l'aménagement des locaux en installant une chambre froide positive permettant de stocker les cerneaux de noix et l'huile à température constante. Pour ce qui est de la récolte 2018, 700 kilos de noix ont été ramassés à l'automne par les membres de L'Huilerie.

Présente à la fête intercommunale, l'association a pu faire découvrir et déguster la production d'huile de noix, de colza et les pâtisseries réalisées avec la farine de noix produite.

En 2018, les jeudis matins ont été animés dans ce musée vivant : Les particuliers se sont succédés pour la transformation à façon de leur récolte et nombreuses personnes ont encore découvert les lieux. L'activité créée est très largement encouragée par les retours enthousiastes de tous ces visiteurs.

La nouvelle campagne de pressage de noix débute le 3 janvier 2019 et beaucoup de ramasseurs ont déjà contacté l'association pour venir faire transformer leur noix. Le dynamisme sera encore au rendez-vous!



Communauté de Communes Nivernais-Bourbonnais
2 rue du Lieutenant Paul Theurier 58240 SAINT-PIERRE LE MOÛTIER
03 86 90 80 76



Imprimé par CHS Ainay-le-Château - Janvier 2019
Ne pas jeter sur la voie publique

Le mot du Président

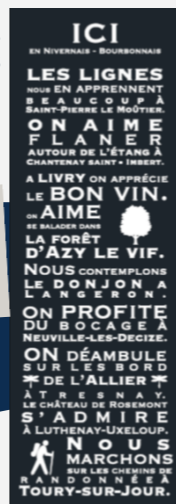
Christian BARLE

En 2018, le projet de territoire a été au centre de nos préoccupations. Il demeure fidèle à la charte de développement initiée dans les années 2000. Cette dernière privilégiait déjà :

- l'économie résidentielle et présente dans un environnement préservé,
- l'économie productive à travers le commerce, l'artisanat, les produits locaux et la petite industrie de qualité,
- le tourisme vert et patrimonial.

La CCNB illustre ce programme en réalisant l'aménagement du port de Luthenay-Uxeloup et en installant les lignes touristiques dans les centres bourgs des communes membres. L'économie productive bénéficiera d'aides à la création ou à la restructuration de l'immobilier d'entreprise.

L'APNB, l'Huilerie Réveillée, l'Office de Tourisme contribuent activement au dynamisme du territoire. La fête intercommunale a été une réussite où gourmets et gourmands ont pu « surfer » sur la vague de la gastronomie locale dans un splendide cadre bucolique. « Ne nous remets pas au gland quand nous avons du blé. Si certains veulent encore du gland, laisse-les en manger mais trouve bon qu'on leur présente du pain » clamait déjà le patriarche de Ferney... Ne doutant pas que cette fin d'année sera l'occasion de le vérifier. Meilleurs vœux à toutes et à tous.



La Lettre de la CCNB

Projet de Territoire 2018-2020

Spécificités, enjeux à relever et actions à accompagner

La collectivité a œuvré cette année à l'élaboration de son projet de territoire 2018-2020. Véritable outil de programmation, qui donne du sens et de la cohérence aux actions à mener dans un souci de lisibilité vis-à-vis des citoyens et des partenaires qu'ils soient publics, privés ou associatifs, il s'appuie sur un diagnostic socio économique qui fait émerger les enjeux à relever et les actions à prioriser pour le développement territorial. Située au sud-ouest du département, aux confins de trois régions distinctes, la communauté de communes du Nivernais Bourbonnais occupe une place privilégiée à l'intersection de la route nationale 7 (plus de 12 400 véhicules par jour en moyenne entre Nevers et Saint-Pierre-le-Moûtier dans les deux sens) et de la départementale 2076 (7 000 véhicules par jour). Nœud routier important nord-sud / est-ouest, le prolongement de l'autoroute A 77 placera le territoire à deux heures de Paris sur un axe de transit à l'échelle européenne. Le positionnement central du territoire à la jonction des sphères d'influence des aires urbaines de Nevers et Moulins et sa proximité avec le technopôle de Magny-Cours sont des atouts pour attirer une population de plus en plus encline à bénéficier dans son quotidien d'un cadre de vie préservé et de profiter d'un marché immobilier disponible et peu coûteux.

L'aménagement de l'échangeur à hauteur de Chantenay-Saint-Imbert est une opportunité à saisir pour le territoire pour l'implantation de nouvelles entreprises et le maintien/développement du tissu économique existant. La présence de la zone d'activité à proximité immédiate du giratoire n°1 du futur échangeur est un atout pour l'attractivité du territoire tant pour l'accueil de nouvelles activités que pour l'accueil de nouveaux habitants. L'EPCI, qui souhaite poursuivre et renforcer sa politique d'accueil sait qu'elle doit jouer sur les trois leviers que sont l'économie résidentielle, productive et présente. Animé par l'agent de développement de l'EPCI, un comité de pilotage a été créé pour définir la stratégie de développement du territoire et décliner les axes opérationnels majeurs. Ces arbitrages ont été présentés aux conseillers départementaux lors de comités élargis.

Ainsi, les élus communautaires ont priorisé les objectifs suivants :

- ⇒ Requalifier les zones d'activité du territoire / accompagner les entreprises pour le maintien, la reprise ou le développement d'activités nouvelles
- ⇒ Augmenter l'offre locative qualifiée et remettre sur le marché des logements vacants / Favoriser un habitat adapté et innovant / Rénover, améliorer la performance énergétique du parc existant
- ⇒ Poursuivre la valorisation du patrimoine et favoriser la requalification des espaces publics des centre-bourgs du territoire
- ⇒ Adapter l'offre de services aux besoins d'une population vieillissante et qualifier l'offre de santé

38 fiches-action ont été déclinées, répondant à ces enjeux. Certaines de ces opérations bénéficieront du soutien financier du Conseil Départemental de la Nièvre dans le cadre de sa nouvelle politique d'accompagnement des territoires. Souhaitant apporter son soutien aux EPCI à fiscalité propre dans la réalisation de leurs projets et favoriser les dynamiques locales, le Département a alloué au territoire Nivernais-Bourbonnais une enveloppe de 348 308 € pour la période 2018-2020. Ces crédits territoriaux profiteront tant à la CCNB qu'aux communes membres, dès lors qu'elles seront maîtres d'ouvrage de l'action concernée.



Sorties Estivales

En partenariat avec l'OT Saint Pierre-Magny Cours et l'ADATER



Depuis 2005, une semaine de sorties thématiques consacrées à la découverte du patrimoine naturel et culturel local est organisée pendant l'été sur le territoire...

En 2018, du 20 au 24 août, 4 sorties ont été proposées :

- « Visite guidée de l'église Saint-Pierre aux liens » à Neuville-lès-Decize
- « Balade nocturne en bord d'Allier » à Tresnay
- « Visite guidée de l'église Saint-Martin » à Azy-le-Vif
- « Visite du vignoble de Riousse » à Livry

Ateliers Danses Trad'

En partenariat avec l'OT Saint Pierre-Magny Cours, Rézo'nances et l'APNB

Ces ateliers, assurés par un musicien et un animateur de danse se poursuivent en 2019 tous les lundis de 19 h 30 à 21 h 30.

CALENDRIER 2019		
MOIS	LUNDI	SALLE DES FETES
JANVIER	7, 14, 21 et 28	SAINT-PIERRE LE MOÛTIER
FEBVRIER	4 et 11	SAINT-PIERRE LE MOÛTIER
MARS	4, 11, 18 et 25	CHANTENAY-SAINT-IMBERT
AVRIL	1, 8 et 29	AZY-LE-VIF
MAI	6	TRESNAY
	13	TOURY-SUR-JOUR
	20	LUTHENAY-UXELOUP
JUIN	27	SAINT-PIERRE LE MOÛTIER
	17 et 24	SAINT-PIERRE LE MOÛTIER

3 € par personne et par séance / Règlement et inscription sur place

La halte fluvestre de Luthenay-Uxeloup

Le démarrage des travaux en 2019



Située au bord du canal latéral à la Loire, à proximité de la RD 13 et à mi-chemin entre Nevers et Decize, « La Gare » présente une grande superficie (1ha) et profite de nombreux autres atouts : ce site préservé bénéficie d'un accès libre à la Loire de la vélo-route entre Nevers et Decize, raccordée aux grands itinéraires existants (Tour de Bourgogne à vélo – Eurovélo 6). Le site se trouve également à proximité du circuit de Nevers-Magny-Cours. Point de départ d'une boucle de randonnée balisée, de nombreuses activités sportives y sont possibles.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes souhaite créer ici un pôle touristique original intégrant une offre de services et d'activités répondant aux besoins des clients en itinérance. Le site permettra de capter les touristes pour leur faire découvrir notre territoire et ses richesses.

L'opération a connu un retard conséquent, lié à l'abandon fin 2017 des candidats pressentis initialement à la gestion du site. La CCNB a relancé un appel à candidature en janvier 2018. Fin août, une candidature tardive mais sérieuse est parvenue à la collectivité. Le conseil communautaire, le 6 septembre dernier, après avoir étudié le dossier présenté puis échangé avec Messieurs Lounès et Hamid BELKAÏD, a décidé de retenir leur candidature et acté le démarrage des travaux.

Les prestations commercialisées sur le site seront diverses :

- ⇒ Les activités hébergement, petite restauration et halte fluvestre, cœur de métier de la structure
- ⇒ Les activités récréatives et de loisirs de plein air (rando/vélo/canoë) et la location de matériels et équipements de loisirs, le site étant particulièrement adapté à ces activités.
- ⇒ Les activités évènementielles à destination d'entreprises et professionnels, en recherche d'un lieu atypique pour l'organisation de séminaires liées à la gestion des ressources humaines (conseil en stratégie et management / formation à la cohésion d'équipe /communication...) Cette prestation sera définie et pilotée par l'un des associés, consultant spécialisé dans ce domaine (gérant d'un cabinet conseil en management depuis 25 ans).
- ⇒ Les activités évènementielles pour les particuliers (anniversaires, mariages, évènement festif). Cette prestation sera proposée prioritairement à une clientèle locale, dans un périmètre de 30 à 50 kms de rayon, en appui sur une stratégie marketing de différenciation basée sur les coûts, la proximité et l'ancrage local.

Aujourd'hui le Maître d'œuvre, Marc PERRIN, travaille à l'élaboration de l'avant projet définitif en collaboration avec la collectivité et futurs gérants, avant consultation des entreprises. La volonté est l'ouverture du site en 2019.

En parallèle, la CCNB travaille en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne pour la création d'un sentier découverte de la Loire depuis le site.

La Voirie en 2018

Comme les années précédentes, dans le cadre d'un groupement de commande bénéficiant tant à la CCNB qu'aux neuf communes membres, les travaux de voirie ont pu être réalisés aux meilleurs prix. Pour la voirie intercommunale, deux marchés en investissement ont été lancés sous la direction de M. DERMOUT, maître d'œuvre, directeur du bureau d'études MD Concept. Le montant de la dépense s'élève à 184 416,42 € TTC. En fonctionnement, les travaux de fauchage/broyage sur Neuville et Langeron et l'achat d'enrobé à froid pour l'ensemble des communes correspondent à une dépense de 7 037,11 € TTC.

REPARTITION PAR COMMUNES	ENTREPRISES / MONTANTS TTC						TOTAL
	SIORAT	CENTRE VOIRIE	DA COSTA	ROSETTE	GEN / GIRAUD / PHILIPPEAU / ATP	MD CONCEPT	
	LOT GRAVILLONNAGE	LOT ENROBE	BROYAGE FAUCHAGE	BROYAGE FAUCHAGE	ENROBE A FROID		
Fourniture/livraison Enrobé à froid					4 055,11 €		
Maîtrise d'œuvre						7 571,46 €	
AZY-LE-VIF							
VC n°3 - Champendu	18 207,00 €						
VC n°6 - Route des Trois fonds	2 856,00 €						
CHANTENAY-SAINT-IMBERT							
VC n° 15 - Route des Bruyères des Granges	21 007,20 €						
LANGERON							
VC n° 6 - Rue des Craies	12 937,20 €			1 700,40 €			
LIVRY							
VC n° 2 - Route d'Alligny	21 749,40 €						
LUTHENAY-UXELOUP							
VC n° 1 - Route des Bernolles	20 259,00 €						
NEUVILLE-LES-DECIZE							
VC n° 9- Route de Ragon		10 576,56 €					
VC n° 16- Route de l'Etoile		6 187,20 €					
SAINT-PIERRE LE MOUTIER							
VC n°1 - Route des Moulins		19 713,60 €					
TOURY-SUR-JOUR							
VC n°1		19 671,60 €					
VCn°7 - Les Chauminards	1 989,00 €						
TRESNAY							
VC n° 1 - Route de la Ronde	21 691,20 €						
FONCTIONNEMENT			1 281,60 €	1 700,40 €	4 055,11 €		7 037,11 €
INVESTISSEMENT	120 696,00 €	56 148,96 €				7 571,46 €	184 416,42 €

Pour accompagner le développement économique

Une aide à l'immobilier d'entreprises ...

La Communauté de Communes a fait le choix de favoriser l'implantation, le développement et l'ancrage d'activités sur son territoire. Pour acter cette volonté, elle a mis en œuvre un dispositif de soutien aux investissements immobiliers. Les entreprises de type TPE ou PME exerçant une activité commerciale, artisanale, industrielle ou de service ayant un projet d'investissement immobilier dans le périmètre géographique de la CCNB peuvent bénéficier d'une aide de l'EPCI (octroi d'une subvention). Sont concernées les opérations d'acquisition, de construction ou d'extension de bâtiments. Ce dispositif permet l'intervention complémentaire du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté.

L'aide financière de la CCNB s'élève à 10 % du montant HT des dépenses (aide plafonnée à 10 000 € par dossier).

Ainsi, en 2018, deux entreprises du territoire ont pu bénéficier de ce dispositif.

Pour plus de renseignements, contacter l'agent de développement de la CCNB - Mme BOUDEAU Nathalie
Tel : 03 86 90 80 76 - Mel : developpementccnb@nivernais-bourbonnais.com



... et le déploiement de la fibre optique sur les zones d'activités

Pour répondre aux besoins formulés par les entreprises des zones d'activités concernant une meilleure connexion internet., la CCNB a sollicité Nièvre Numérique pour étudier le coût de déploiement de la fibre optique sur les 3 zones d'activités du territoire.

Lors du vote du budget 2018, les élus ont acté l'inscription d'une dépense en investissement de 70 440 € TTC correspondant au déploiement de la fibre sur les zones de Langeron et Saint-Pierre le Moutier. La convention entre la CCNB et Nièvre numérique pour la réalisation de cette opération est aujourd'hui adoptée. La mise en service est prévue au 1er semestre 2019.

Concernant Chantenay-Saint-Imbert, une coordination technique est préalablement nécessaire avec la DIR pour connaissance de l'implantation définitive de réseaux existants (énergie, téléphone...) intégrant l'emprise et les travaux de la future A77. Ce déploiement fera l'objet d'une phase 2.

Pour l'aménagement numérique du territoire

Adhésion au plan national « France Très Haut Débit » ...

L'aménagement numérique du territoire constitue pour la CCNB un enjeu majeur d'attractivité et un facteur clé de compétitivité. Il offre un outil chaque jour plus indispensable pour répondre aux nouveaux usages des ménages et des entreprises. C'est pourquoi, la CCNB a pris la compétence « aménagement numérique » en 2018. Après avoir décidé le déploiement de la fibre optique sur les zones d'activités, elle a acté l'adhésion au plan national « France Très Haut Débit ». Ce projet à l'échelle de la Nièvre s'engage avec un financement public de l'Europe, de l'État, du Conseil Régional, du Conseil départemental et des communautés de communes. Pour le territoire nivernais-bourbonnais, la CCNB va participer à hauteur de 272 600 € pour la production de 940 prises fibre optique à l'habitat. Pilotée par Nièvre Numérique, la couverture très haut débit par un mix technologique filaire - radio - satellite va permettre de délivrer un accès internet plus performant à l'ensemble des habitants.

